



LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 35, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Site internet : <http://louisxvii.chez.com>

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 11 octobre 2014 au restaurant "La Pépinière" 6, place Saint Augustin, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général adjoint

et

M^{mes} Alaux, de Confevron, Hamann, Huignard, Lescaroux,
MM. Adjet, Barbanès, de Boiry, Crépin, de Jenlis, Louvel, Pr. Lucotte, de Raismes.

Excusé : M. Duval

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉSE

par Laure de La Chapelle

• La chaîne Fr3 a interviewé le 26 juin dernier votre présidente dans le cadre de l'émission « *L'ombre d'un doute* » animée par Franck Ferrand. Il semble que la réalisatrice soit amplement revenue sur le problème de l'identité de Naundorff et qu'elle ait rendu compte des contestations entre scientifiques sur l'ADN de ce personnage. Elle m'a demandé une synthèse de mon étude sur les deux cœurs de Louis XVII. J'ignore ce que ces thèmes peuvent donner au montage, étant donné que les coupes ne sont pas contrôlables par les interviewés. Nous verrons bien.

(A revoir sur <http://www.youtube.com/watch?v=6M1V9zczIBw>)

• En revenant aux résultats d'analyses génétiques qui ont défrayé l'actualité, il faut noter les résultats d'un laboratoire allemand mandaté par le land de Thuringe concernant les restes de la mystérieuse Comtesse des Ténèbres, alias Sophie Botta. Qui ne connaît le destin de cette femme voilée à vie, surveillée par un non moins énigmatique comte Vavel de Versay, de son vrai nom Cornelius van der Valk ? On a voulu l'identifier à Madame Royale retirée du monde, volontairement ou non, d'ailleurs. Outre une permutation improbable, les sœurs Lambriquet n'ayant pu la remplacer pour cause de décès prématuré, l'histoire se refuse à un déluge de substitutions. Et cela, même si les derniers partisans de cette identité royale sont persuadés une fois de plus que le véritable corps a été enlevé. On a déjà entendu cette version à propos d'une analyse pratiquée à Delft et qui ne satisfait guère les naundorffistes.

• Ce n'est pas la Comtesse des Ténèbres, mais une curieuse correspondante franco-russe prénommée Tatiana, qui a prévenu le Cercle d'un fait inédit : elle serait issue de la famille de Louis XVII et souhaiterait comparer son ADN à celui du petit Roi qui serait dans nos archives ! Hélas, non, nous ne les possédons pas. Elle tient à nous assurer gracieusement « *que dans le cas où cette situation serait vraie, je ne prétendrai pas aux biens publics français dus aux descendants du roi Louis XVII... et que mon pays, la Russie, ne me forcera jamais à demander à récupérer les biens publics de la France.* » Ouf, nous évitons une crise internationale.

• Passons aux choses sérieuses, et à une étude faite par le professeur Lucotte d'une mèche de cheveux dite « Reiset ». Cette mèche a pu être acquise par un membre du Cercle lors d'une vente des documents appartenant à Gustave de Reiset, diplomate et historien. Reiset les tenait lui-même du sacristain du cimetière Sainte Marguerite, lors de l'exhumation des restes de l'Enfant du Temple en 1894. Malheureusement,

l'absence de bulbe et de pellicules due à une détérioration très importante de ces cheveux ne permettait pas une analyse ADN. Mais par contre, une étude au microscope électronique a donné des résultats tout à fait étonnants, ouvrant la possibilité scientifique d'une preuve « a contrario » de l'identité de l'individu enterré officiellement comme Louis XVII en 1795. Ces résultats seront développés dans le prochain Cahier de décembre, avec les illustrations explicatives. Le cadre restreint des Actualités ne me permet pas d'en dire davantage aujourd'hui.

- Passons à la Commission du Vieux Paris, dont l'existence paraît très menacée. Anne Hidalgo, nouveau maire de la capitale, entend en effet « redéfinir ses missions » Il s'agit d'empêcher la Commission, jugée trop conservatrice, « de fourrer son nez dans les affaires d'urbanisme » (dixit Le Canard Enchaîné). Pour le cas du cimetière Sainte Marguerite, déjà amplement bétonné, cela signifie sans doute que nous irons de Charybde en Sylla et qu'aucune fouille, qu'aucun rapport comme celui de Madame Lagarde, ne seront autorisés.

- C'est dans cette perspective que la parution du livre de M. Barbanès, administrateur et animateur du Cril17, prend toute son importance : je ne saurais trop vous recommander de l'avoir en votre possession pour pouvoir le consulter. Comme celui de Lucien Lambeau en son temps, il fera date et deviendra vite irremplaçable.

2. HILDBURGHAUSEN GARDE SON SECRET : LA COMTESSE DES TÉNÈBRES N'ÉTAIT PAS MADAME ROYALE

La Comtesse des Ténèbres n'était pas Marie-Thérèse Charlotte de Bourbon, la fille aînée de Marie Antoinette et Louis XVI. Le projet scientifique interdisciplinaire de MDR THÜRINGEN est parvenu à un résultat indubitable : Le matériel génétique du tombeau de Hildburghausen ne correspond pas aux prélèvements d'ADN d'autres descendants de l'impératrice Marie-Thérèse, la mère de Marie-Antoinette.

La base des comparaisons d'ADN était d'abord l'analyse des prélèvements du cœur du frère de Marie-Thérèse qui est conservé à la basilique de Saint-Denis. Cette analyse avait déjà été réalisée en 2000 par des scientifiques des universités de Leuven et de Münster en Westphalie. Pour prouver l'authenticité du cœur, les chercheurs avaient comparé les prélèvements à l'ADN des descendants encore vivants. De plus, MDR THÜRINGEN a fait analyser le matériel génétique du prince Alexandre de Saxe. Son prélèvement concordait avec les résultats de l'étude de 2000, mais il ne correspondait pas à l'ADN du tombeau de la Comtesse des Ténèbres.

Séquence d'ADN rare :

"Nous pouvons dire clairement : La Comtesse des Ténèbres ne peut point être la princesse", dit le professeur Walther Parson, biologiste moléculaire de l'institut médico-légal de l'université d'Innsbruck. "Mais la question reste captivante: Qui était la Comtesse des Ténèbres? Car nous avons trouvé une séquence d'ADN rare", ajoute le professeur Sabine Lutz-Bonengel de l'institut médico-légal du centre hospitalo-universitaire de Fribourg. "Grâce à cette séquence, nous avons toutes les chances de trouver le lien de parenté maternel de la Comtesse des Ténèbres."

MDR THÜRINGEN a aussi fait analyser la dépouille mortelle par des anthropologues pour obtenir des informations sur la vie et sur l'apparence physique de la femme. En outre, plusieurs portraits de Marie-Thérèse ont été comparés. Avec les programmes informatiques des anthropologues, il était possible de faire vieillir des portraits de la jeune Madame Royale. Pendant ces examens, des désaccords se sont montrés qui mettent en doute que la duchesse d'Angoulême est identique à la jeune princesse.

La Comtesse des Ténèbres a un visage :

Le professeur Ursula Wittwer-Backofen de l'institut d'anthropologie de l'université à Fribourg a donné un visage à la Comtesse des Ténèbres en reconstituant la physionomie du crâne qui avait été trouvé dans la tombe à Hildburghausen. Les proportions du visage reconstitué ne ressemblent pas aux portraits de Marie-Thérèse. "Mais grâce à ce visage et aux connaissances génétiques moléculaires, on a la possibilité de continuer les recherches. Car le mystère existe toujours."

« Le résultat a mené à plus de clarté en ce qui concerne le destin de cette femme », dit Thomas Meyerhöfer du cercle d'intérêt "Madame Royale" à Hildburghausen. « L'identité de la Comtesse des Ténèbres et le motif pour son comportement étrange ne sont pas encore élucidés. La recherche scientifique doit ainsi sortir des sentiers battus. Ce sera son devoir de déterminer le degré de véracité des théories alternatives sur l'identité de la dame ou de trouver d'autres explications aux événements d'autrefois. Cela constitue un défi difficile, mais en même temps captivant et intéressant ».

La femme inconnue était arrivée à Hildburghausen en Thuringe le 7 février 1807. Elle y vivait très isolée jusqu'à sa mort 30 ans plus tard. Personne ne connaissait son identité. Comme elle s'était toujours voilée, le peuple l'a nommé Comtesse des Ténèbres. A cette époque-là, des témoins ont cru voir une certaine ressemblance entre elle et la princesse française Marie-Thérèse.

La Comtesse des Ténèbres doit avoir été une notable. Les historiens s'en sont sûrs malgré leurs



**La Comtesse des Ténèbres
selon les anthropologues**

théories contradictoires. Car la mystérieuse Comtesse des Ténèbres et son accompagnateur ont dépensé après conversion plusieurs millions d'Euros pendant 30 ans malgré leur vie retirée qui était empreint de la peur d'être découvert.

Vous trouvez des faits historiques, des informations actuels et le film "La Comtesse des Ténèbres de Hildburghausen" sous le lien :

http://www.mdr.de/thuringen/dunkelgraefin/comtesse_des_tenebres_projet100.html

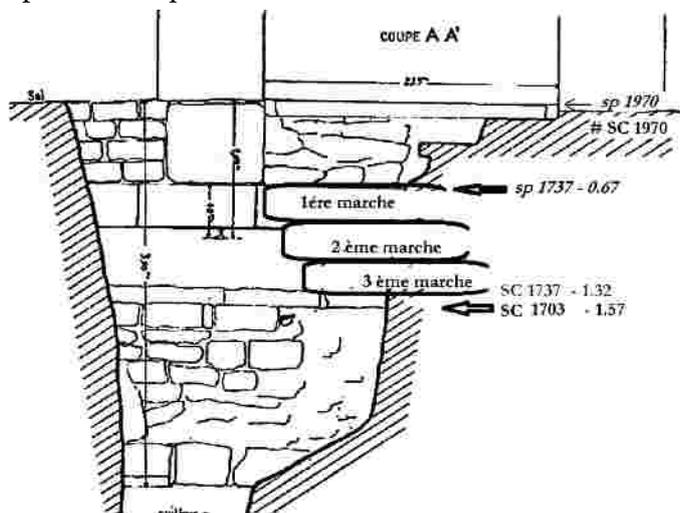
3. LOUIS XVII AUTOPSIE D'UNE FAUSSE VÉRITÉ

par Charles Barbanès

L'Affaire Louis XVII entre réalité, uchronie ou chimère ?

Grâce aux résultats des fouilles réalisées en 2004/2005 par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), ce livre propose une solution inédite de l'énigme de l'ancien cimetière Sainte-Marguerite, à l'origine même de l'Affaire Louis XVII !

Etayée par la découverte de M Jean-Pierre Babelon, publiée en 1979-1980, et par l'ensemble des travaux de la Commission du Vieux Paris mis à notre disposition par M Christian Crépin, cette étude a pour vocation de répondre à la question suivante :

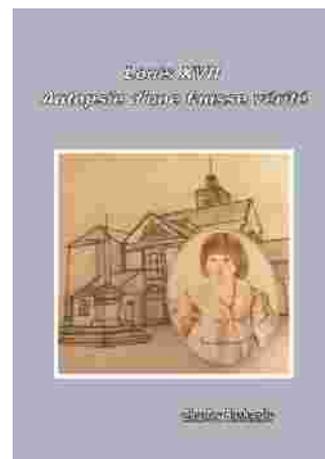


Plan de coupe devant la porte du transept Nord

Les restes conservés sous la stèle funéraire dédiée à « L XVII 1785-1795 », sont-ils ceux du fils de Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette, ou bien ceux d'un jeune adulte de 18 ans environ, décédé au Temple le 20 prairial an III (8 juin 1795), et inhumé le 22 prairial An III (10 juin 1795), sous l'identité de Louis Charles Capet ?

Si Louis XVII n'a pas été inhumé au cimetière Sainte-Marguerite, quel a été son destin après le 3 juillet 1793, dernier jour où il est sûr et certain qu'il était encore vivant au Temple ?

Et si Louis XVII a été exfiltré du Temple, comme il est permis aujourd'hui de le penser raisonnablement, est-ce que la résolution de l'énigme Louis XVII pourrait avoir un impact sur le destin de la France ?



A commander ici : <http://www.chire.fr/A-192780-louis-xvii-autopsie-d-une-fausse-verite.aspx>

4. DANS LA GROSSE TOUR IL Y A DES ÉNIGMES À TOUS LES ÉTAGES CHAPITRE 8 - LA MORT DE MARIE-JEAN HÉRAULT DE SÉCHELLES

par Renée Lescaroux

avec la collaboration d'Arnaud de Jenlis et Gilles de Raimes

Héroult de Séchelles, Jean de Batz et les frères Cubières fréquentaient la Cour, y étaient très appréciés et avaient l'estime du Roi et de la Reine. Au début de la Révolution, Héroult avait fait un voyage à Turin, un peu comme s'il voulait émigrer, et a eu à cette occasion un long entretien avec le duc de Polignac. De retour d'Italie après un séjour en prison à la suite d'une dénonciation, Héroult commence une carrière fulgurante d'ultra-révolutionnaire. Mais tout le monde ne s'est pas laissé prendre à ses apparences. Il y avait déjà des personnes qui disaient que ses discours étaient creux et qu'il n'était pas ce qu'il faisait semblant de d'être.

Le baron de Batz était devenu un agent secret de Louis XVI qui l'avait nommé « rapporteur du Comité de Liquidation de la Dette Publique » et lui avait aussi confié des responsabilités dans la Cie des Indes et dans la Cie des Eaux. Au moment où Louis XVI était un prisonnier très surveillé aux Tuileries, il entretenait une correspondance secrète avec Batz et il avait noté dans son livre de comptes : « retour et parfaite conduite de Monsieur de Batz à qui je dois 512.000 livres ». Le baron était très doué pour les finances et avait de vastes relations en France et à l'étranger, notamment en Angleterre.



Marie-Jean Héroult de Séchelles

Au début de la Révolution, les frères Cubières ont beaucoup voyagé, surtout en Italie. Pendant les massacres de septembre 1792, Hérault de Séchelles et Cubières le Jeune ont été vus dans les prisons de Paris pour sauver des amis et des « frères ». En avril 1793, Cubières le Jeune a fait tout son possible pour devenir secrétaire-greffier adjoint de la Commune.

Le baron de Batz, très secondé par des amis et des relations royalistes comme lui, a mené une vie semi-clandestine remplie de vengeance contre les régicides : Le Pelletier de Saint Fargeau tué par Pâris qui était une relation du baron ; le duc d'Orléans, rendu responsable de la fuite de son fils avec Dumouriez (l'affaire de Proly) et finalement Vergniaud qui en manquant à sa parole donnée avait entraîné la plus grande partie des Girondins, abandonnés par l'Assemblée sous la pression des émeutiers menés par Hanriot mais organisé par Batz dans l'affaire de l'Évêché.

En juin 1793, Batz met au point un complot pour faire sortir toute la Famille Royale de la grosse Tour. Auparavant la Reine avait refusé l'aide de Madame Atkins ainsi que les propositions de fuite du chevalier de Jarjayes. La Reine avait ses raisons ! Le complot bien organisé du baron avait échoué à cause du policier véreux Burlandoux qui était l'auteur de la lettre anonyme.

Dans les entreprises du baron de Batz les participants étaient toujours payés par des assignats que le baron faisait imprimer, fort bien d'ailleurs, dans une grotte très profonde sous le pavillon de l'Hermitage à Charonne, avec une sortie dissimulée dans le parc du château de Bagnolet, abandonné et en friche. Mais le baron avait aussi trouvé un moyen pour échanger ces faux assignats contre de vrais quand cela était nécessaire. Je vous en parlerai un peu plus loin. Pour mieux réussir, il aurait fallu des louis d'or mais Batz n'en avait plus, la Terreur avait débuté dès la mort de Louis XVI et la vie était devenue très dangereuse.

C'est Miss Elliott, fervente royaliste, ancienne maîtresse du Duc d'Orléans, qui trouvera la solution pour Batz et Hérault de Séchelles. Elle avait réussi à se procurer un passeport et avait pu gagner l'Angleterre pour demander à Madame Atkins de faire parvenir à Batz, par l'intermédiaire de Boyd and Kerr, les banquiers anglais, des louis d'or. 50 louis d'or étaient pour Tison, l'espion enfermé avec la Famille Royale. Pour sauver le petit Roi, toute l'organisation prévue par Hérault de Séchelles était en place : en interdisant les visites de leur fille, Pache avait réussi à rendre folle la femme Tison qui après un court enfermement du 1^{er} juillet 1793 dans le palais du Grand Prieur avec une garde avait été placée à l'Hôtel-Dieu.

Trois conventionnels dont Hérault lui-même, munis de faux documents de la Convention plus vrais que nature, quelques soldats pour accompagner, sont venus chercher le 3 juillet 1793 vers minuit le petit Capet qui devait comparaître à la barre de la Convention. Pas besoin de souterrain, on sortait comme on était venu. D'autres préparatifs avaient eu lieu peu de temps avant : un conseil du Temple, dont on connaît ni le jour ni la composition, mais rapporté par Alexandre Tuetey, avait décidé de supprimer le porte-clefs dans l'escalier, le dit porte-clefs étant connu comme espion. Et il ne faut pas non plus oublier que les nominations des commissaires pour la garde dépendaient très souvent de Cubières.

Le lendemain 4 juillet, les six commissaires de gardes ont juré de garder le silence, préférant garder leurs têtes sur les épaules. Ils partent le soir, remplacés par six nouveaux commissaires qui ne sont au courant de rien. Le 5 juillet, des soldats disent que le petit Capet n'est plus dans la Tour. Un vent de folie souffle sur Paris. La Convention nomme quatre représentants dont aucun n'avait jamais vu le petit Louis pour vérifier les faits et le 7 juillet le Moniteur publie que tout est calme dans la Tour et que l'instituteur joue aux dames avec le petit Capet. Nul ne sait si cela est vrai car il n'y a que l'annonce du Moniteur qui fait office de journal officiel. Toutefois, d'après Tuetey, Simon est embauché à partir du 6 juillet avec un salaire de ministre.

Au mois d'août se situe la visite d'adieu de la fille Tison. Elle voudrait dire au revoir au petit Louis. Cela lui est interdit et en sortant non seulement ses hardes seront fouillées mais elle subit une fouille au corps minutieuse.

Bientôt la Reine sera arrêtée et comme Fouquier-Tinville ne trouve rien de probant contre elle, Hébert commence à organiser les interrogatoires du mois d'octobre. De son côté, le baron de Batz s'occupe des préparatifs pour les complots de l'œillet et le complot des perruquiers. C'est à cette occasion que doit servir l'or de Madame Atkins pour le gendarme Gilbert. Cette fois la Reine est d'accord pour fuir.

C'est ici qu'il faut vous poser des questions :

Séchelles, Batz et les frères Cubières, neveux du cardinal de Bernis, comme plusieurs autres personnages liés au Temple et aux tentatives de libération de la Famille Royale, étaient de vrais royalistes fidèles faisant partie de la vieille noblesse (au moins à partir de 1400) parfaitement consciente de l'importance de la Monarchie de Droit Divin adoptée en France depuis les Francs.

Plusieurs dates pour la libération du petit Roi circulent dans notre Cercle et un peu partout. Cela va du mois de janvier 1794 jusqu'à l'avant-veille de la mort de l'enfant du Temple le 8 juin 1795.

Pouvez-vous réellement croire que Jean de Batz, royaliste dévoué à Louis XVI et à sa famille, pouvait préparer la libération de la Reine-mère Marie-Antoinette tout en laissant pourrir le Roi de France, prisonnier gardé par un ivrogne, dans la grosse Tour ? Dans la Monarchie de Droit Divin, seul le Roi compte ! Le Roi est mort, vive le Roi ! Le Roi est thaumaturge, c'est à dire prêtre lors de son couronnement et la lignée des Rois de France a été choisie par Dieu.

Les propositions de Madame Atkins et du chevalier de Jarjayes ne pouvaient pas être acceptées par la Reine, mais la sortie prévue et malheureusement ratée pour toute la Famille Royale oui car il y avait le Roi.

Madame Élisabeth sera abandonnée et Madame Royale ne sortira que comme un moyen d'échange politique. La libération de notre petit Roi, si elle a eu lieu comme le laissent penser beaucoup d'indices, a forcément eu lieu avant la libération envisagée pour sa mère.



Madame de Sainte Amaranthe

Comment faisait le baron de Batz pour convertir ses faux assignats en coupures ayant cours officiel ? Un des amis et complices du baron était François Desfieux, marchand de vin de Bordeaux, originaire lui-même de Bordeaux, officiellement un violent jacobin. Un de ses amis et client était l'épicier Cortey chez qui en cas de besoin on buvait un excellent Bordeaux dans la cave. Il fournissait également Madame de Sainte Amaranthe en vin de Bordeaux de première qualité pour ses célèbres salons de jeu sous les arcades du Palais Royal. Et François Désfieux était aussi croupier dans ces mêmes salons de jeu de Madame de Sainte Amaranthe, grande amie d'Hérault de Séchelles et n'ignorant rien des entreprises du baron de Batz pour lequel François Desfieux faisait un petit trafic d'échange d'assignats facile. D'ailleurs d'autres conspirateurs fréquentaient chez elle, notamment le banquier suisse Perregaux qui avait une usine de fabrication de fausse monnaie à Suresnes dont Danton était un associé. Et n'oublions pas non plus, parmi beaucoup d'autres, le jeune frère de l'horrible Robespierre. Beaucoup de dénonciations contre le « 50 » arrivaient aux Comités, généralement détruites par le policier Froidure. A cause du jeune Robespierre, Madame de Sainte Amaranthe se croyait en sécurité mais c'est au fur et à mesure de l'aggravation de la Révolution que sa belle clientèle élégante fut décimée ou prenait la fuite, et remplacée au « 50 » par du monde vulgaire, sans éducation.

La famille de Madame de Sainte Amaranthe était une branche de la famille d'Olbreuse dont descend la Famille Royale d'Angleterre via George I^{er} d'Angleterre et l'arrière-grand-mère de Frédéric II de Prusse était Éléonor Desmier d'Olbreuse. Madame de Sainte Amaranthe était la petite fille de Saint Simon. Elle n'était définitivement pas du tout républicaine et s'était retirée avec toute sa famille dans son petit château à Sucey en Brie.

Nous n'avons pas encore terminé avec les énigmes de la grosse Tour. Deux commissaires de la Commune qui montaient souvent la garde étaient médecins. Si Lorinet a retenu un peu votre attention je n'ai pas trouvé le moindre intérêt pour le docteur Séguy.

Le docteur Bernard Nicolas Lorinet n'était pas aussi modeste que vous avez bien voulu le décrire. Physiquement, il était petit, il a toujours été célibataire et toute sa vie, à Paris comme à Montpellier, il a vécu comme un étudiant, dans une chambre meublée. Maître ès Arts en Droit de l'université de Reims il était professeur de droit. Venu à Paris pour faire sa médecine il est allé plus tard à Montpellier pour y soutenir sa thèse de Docteur en Médecine ce qui était rare pour l'époque car la plupart des médecins ne sortaient que de l'École de Santé. Toute sa vie il a publié des études médicales sur divers sujets qu'il a fait imprimer assez souvent à Paris par Restif de la Bretonne mais qui lui a aussi volé quelques textes.

En 1780, encore à Montpellier, étant aussi philosophe, il a participé à un concours à l'Académie de Berlin, Classe de Philosophie Spéculative. Sujet du concours : « Est-il utile au peuple d'être trompé ? ». Plus tard, habitant Paris rue des Carmes au Quartier Latin il expliquera aux sectionnaires de Sainte Geneviève par son discours contre le marc d'argent que les gens sans fortune ne pouvant ni voter ni obtenir un siège à l'Assemblée, étaient trompés.

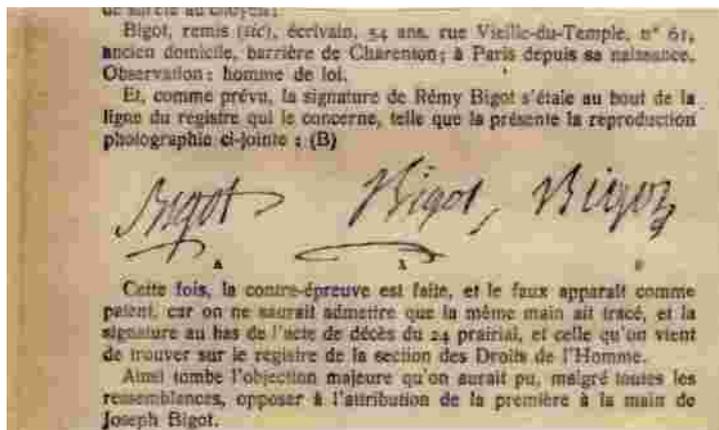
Si pour les interrogatoires du 6 et 7 octobre 1793 la présence d'un commissaire qui montait la garde ce jour là était déjà étonnante car il s'agissait en fait d'une commission spécialement créée pour faire le sale travail exigé par Hébert, la présence du docteur Jean-Michel Séguy, ancien médecin à la Cour pendant 15 ans, Docteur-Régent de Paris, bien connu par toute la Famille Royale et spécialement par Madame Élisabeth dont il avait soigné une dame de compagnie, Mademoiselle de Causans, était encore plus surprenante. Il est évident que l'ancien médecin à la Cour connaissait le Roi, la Reine, tous leurs enfants, sans doute la maladie du premier dauphin et les serviteurs Hue et Cléry, sans oublier les frères Cubières, amuseurs adorés de la Cour. Le docteur Séguy a signé les interrogatoires des 6 et 7 octobre 1793, on ne connaît de lui aucun commentaire à ce sujet, ni de Madame Élisabeth d'ailleurs. Je voudrais bien savoir si sa nomination pour la garde de 24 heures et sa désignation pour la commission sont de l'écriture de Cubières. Tout ce que nous pouvons trouver est son appartenance au Comité insurrectionnel de l'Évêché qui avait été entièrement créé et financé par le baron de Batz avec la complicité de Dobsent et qui avait permis de faire cerner la Convention par toute la racaille réunie de Paris et par la Garde Nationale de Hanriot le 30 juin et le 2 mai 1793 pour provoquer la perte des Girondins et notamment de Vergniaud qui avait manqué à sa parole en votant la mort du Roi. Il ne faut pas croire qu'Hérault de Séchelles était surpris par cette affaire. S'il présidait la Convention ce jour là c'était en accord avec Batz.

Le 19 janvier 1794, Lorinet monte la garde avec Legrand, Lasnier et Cochefer. Ils montent avec Simon au 2^{ème} étage pour constater que le petit Capet se porte bien. Ce n'est pas Lorinet, éminent juriste, docteur en médecine, qui a rédigé l'attestation après de longs conciliabules, réclamée par Simon qui quitte la grosse

Tour. C'est Legrand, homme d'affaire. Legrand, Lasnier et Cochefer sont des amis d'Hébert, ce sont des « exagérés » comme on disait à cette époque. Tous les quatre se sont chargés de la garde de Capet. C'est ce même enfant qui insultera Crescent quelques jours plus tard. Crescent fera un nombre impressionnant de tours de garde, et aura des ennuis, soi-disant dénoncé par Lorinet. Je n'y crois pas du tout, car Simon était présent le jour de la remise et devait se méfier de Crescent qui était dans la section de l'Isle-Saint-Louis, ce père de royalistes.

Madame Élisabeth et Madame Royale au 3^{ème} étage n'entendent plus aucun bruit, sauf des verrous que l'on tire de temps à autre et quelques pas. Il y a toujours un prisonnier, peut-être un étranger. Elles l'ont surnommé « Melchisédech » un Roi inconnu de la proto histoire. C'est un peu comme un message d'outre-tombe de la part de Madame Élisabeth : au 2^{ème} étage il y a un inconnu !

Le 21 janvier 1794, un nommé « Bigaud » aurait dû monter la garde. Ce nom a été surchargé en « Bigot ». Le trente janvier ce même Bigot revient à la place de Bigaud. Les pouvoirs sont rédigés par Cubières, c'est son écriture. Cubières qui écrit très bien, fait parfois des surcharges comme si il y avait une erreur. Peut-être fait-il exprès, auquel cas les rectifications pour Bigaud ne se remarquent pas. Ce Claude Bigaud, artiste peintre parfaitement inconnu, a été nommé commissaire en remplacement du commissaire Dumouy car ce nom était facile à transformer en « Bigot » soi-disant imposé par Hébert. Je ne peux pas dire si cette affaire repose sur des sources véritables car j'ai trouvé cela dans un roman et il n'y a pas de références. D'ailleurs ce pauvre Claude Bigaud a été guillotiné le 11 Thermidor mais n'était sans doute au courant de rien. Il existe d'ailleurs un « Bigot » dans la section des Droits de l'Homme, là où Lasnes, futur gardien de l'enfant du Temple, dirige la Force Armée. Ce Bigot qui a monté la garde deux fois, qui n'est pas commissaire, qui n'est même pas de Paris, qu'est-il venu faire dans la Tour, avec la complicité de Cubières ? Peut-être se renseigner. Les royalistes veulent savoir qui est enfermé dans la cage vitrée. Ce Bigot reviendra le 1^{er} mars dans les mêmes conditions, toujours grâce à la surcharge de Cubières.



A - signature de Joseph Bigot dans les actes de sa mairie Bréal
 X - signature de Joseph Bigot dans l'acte de décès de Louis XVII
 B - signature de Rémy Bigot à Paris

Depuis octobre 1793, François Louis Michel Chemin de Forgues qui faisait office de ministre des Affaires Étrangères et qui était en relations amicales avec Hérault de Séchelles qui l'avait proposé pour cette place, détenait des copies de lettres envoyées par Etienne Félix Hénin de Cuvillers, ministre chargé d'affaires de France à Constantinople. Hénin les avait reçues par son ami Don Simon de Las Casas, ambassadeur d'Espagne à Venise ou Hénin avait été lui-même secrétaire d'Ambassade de 1785 à 1793.

Las Casas avait fondé à Paris le réseau de renseignement « les amis de Paris » avec des Pomelles, Le Maître, Duverne de Presle, l'abbé Brotier et d'autres pour donner des renseignements à l'Espagne. Mais ils étaient trop éloignés des centres du pouvoir pour fournir de précieux renseignements d'une grande exactitude. Les renseignements qu'Antraigues fournissait, contre paiement, à l'ambassadeur d'Espagne et plus tard à toute l'Europe, n'étaient pas d'une grande exactitude. Antraigues savait fabriquer de fausses pièces et déformait souvent la réalité. Les historiens de notre époque les considèrent comme un fatras d'affabulations, de copies de journaux et de faux rapports.

Dans les lettres que Deforgues avait montré à Hérault il y avait notamment un faux rapport de St Just très dangereux pour Hénin que St Just voulait faire guillotiner. Dans une autre lettre il était question d'un espion, installé dans le Comité de Salut Public qui donnait les renseignements les plus secrets à l'Espagne. Le nom de l'espion n'y était pas précisé mais Hérault avait immédiatement compris que cette lettre pouvait être dangereuse pour lui car pour sa négociation avec l'Autriche il faisait appel à un grand nombre d'agents plus ou moins fiables. Il avait demandé à Deforgues de la retenir dans son service le plus longtemps possible.

Des espions, il y en avait certainement au Comité de Salut public. Barrère était en rapport avec l'Angleterre et avait fait le nécessaire pour faire payer Deforgues par les Anglais en rapport avec cette affaire d'Irlande qui avait été l'objet d'un vote le soir du 1^{er} juillet ou Hérault avait obtenu, quasi par échange, la séparation du petit Capet d'avec sa mère. Mais l'espion qui renseignait Antraigues n'était ni Hérault, ni Deforgues. C'était probablement J.J.Derché, ou Derché des Vosges qui était un employé subalterne du Comité de Salut Public, section des Relations extérieures. Deforgues avait finalement été obligé de communiquer les lettres de Hénin au Comité de Salut Public. Robespierre, St Just, Couthon et toute la bande avaient crié « victoire » car la jalousie obsessionnelle contre Hérault de Séchelles, vrai noble, cultivé, excellent juriste et bien vu par la population, avait trouvé une justification :: on le tenait ! Oui mais, les preuves ? Où étaient les preuves de sa trahison ? Dans la fameuse copie de lettre de Hénin, aucun nom. Après thermidor, Fouquier-Tinville est passé en jugement et a été condamné à mort. Le greffier Nicolas Joseph Paris, dit Fabricius, avait été appelé à témoigner. A l'époque du procès de Danton, Fouquier-Tinville avait

demandé à son greffier d'ajouter de sa plume un petit paragraphe sur la copie de lettre de Hénin avec le nom de Hérault de Séchelles. Il s'agit seulement d'un des multiples faux fait par Fouquier-Tinville pendant la Grande Terreur à la demande du Comité de Salut public.

En étudiant le procès de Danton dans lequel Hérault avait été englobé j'ai été étonnée de constater le niveau intellectuel extrêmement bas de nos révolutionnaires les plus célèbres. Ils savaient qu'un espion sévissait au comité, ils prenaient parfois des précautions comme le 1^{er} juillet 1793 où Cambon a rédigé lui-même le texte et où l'acte a été classé dans un carton secret, et ils n'ont même pas eu l'idée de vérifier la fiabilité du petit personnel. Tout cela correspond parfaitement à une excellente étude fait par le Docteur Pierre Alexandre Bourson que celui-ci a intitulée : « *Robespierre ou le délire décapité* ». La Révolution, pendant la grande Terreur, était comme un hôpital psychiatrique dont les malades auraient pris le pouvoir !

Accusés d'avoir voulu rétablir la Royauté en égorgeant tous les membres de la Convention, cette accusation a servi aussi bien pour Danton et Hérault que pour les frères Frey, Chabot, d'Espagnac, escrocs et prévaricateurs, ou un simple matelassier ou ouvrier, mis en arrestation on ne sait même pas pourquoi. D'ailleurs ce motif a été utilisé sans discontinuer jusqu'à Thermidor.

Il ressort des notes de Topino-Lebrun (qu'il a prises pour lui-même à titre d'aide-mémoire) qu'à un moment donné le président Herman a posé des questions à Séchelles. Topino écrit : « *pour le petit capet, Hérault a nié* ». Hérault n'a jamais monté la garde au Temple (les conventionnels en étaient dispensés), il n'a pas assisté aux interrogatoires des 6 et 7 octobre ; j'en conclu que cela peut uniquement concerner la sortie du 3 juillet au milieu de la nuit. Évidemment il a nié, on peut le comprendre. Il faut ajouter ce renseignement du juré Topino aux aveux de Jérôme Plessier, cahier du Cercle n° 36, et aux estampes du peintre Pellegrini, éditées à Londres à partir de 1794, pendant plusieurs années. Nous avons là quasiment la preuve qu'Hérault de Séchelles et la disparition du petit Roi sont liés. Fouquier-Tinville avait adressé une question à Séchelles. Mais quelle question exactement ? Elle concernait bien le petit Capet, mais il est impossible d'en savoir plus. A force d'étudier ce problème je suis arrivée à la conclusion que Hérault détient entièrement le secret de Louis XVII. Lors de son interrogatoire Hérault répondait avec calme et sans jamais perdre contenance. Pour l'affaire de la Cie des Indes Hérault répond : « *je ne comprends rien à ce galimatias* », tout en défiant Herman qu'il pût produire la moindre preuve. Or, Hérault savait que son oncle, Magon de la Blinay, était le plus gros détenteur des actions de la Cie des Indes et il avait fermement refusé de venir en aide à son parent dans le cadre du scandale des robes de chambre.

Fouquier avait beaucoup de choses contre Danton. L'origine en était sans doute la fameuse conspiration dont nous parle Sénart, mais il n'avait presque rien contre Hérault de Séchelles ce qui prouve que celui-ci était très avisé et avait opéré sans doute avec des gens fiables et en petit nombre. Quand Fouquier brandissait la lettre de Hénin que Hérault connaissait grâce à Deforgues, Hérault avec son allure inimitable d'Avocat du Roi, lui avait lancé : « *donnez-moi cette lettre* ». Et Fouquier la lui avait tendue. D'un coup d'œil, Hérault avait repéré l'ajout et avait lancé avec mépris à Fouquier : « *c'est un faux* ».

C'est encore Topino-Lebrun qui nous indique que Hérault disait qu'il avait participé le 14 juillet à la prise de la Bastille. Cette affirmation a fait les beaux jours de tous ses biographes qui ont copié les uns sur les autres pour traiter Hérault de révolutionnaire et d'Hébertiste. Il existe une liste accessible sur internet qui indique tous les participants à la prise de la Bastille. Hérault n'est pas sur cette liste. Mais Hérault avait l'habitude de se moquer des « ignares » et il a peut-être fait allusion à des événements en Savoie auxquels il a participé et qui concernent la prise de la « Bastille des Alpes » comme on appelait le château de Miolans. Il avait fallu six mois aux Français, aidés par les Allobroges, pour conquérir, piller et incendier cette « Bastille » à moins de 3 km de Saint Pierre d'Albigny.



la Bastille des Alpes

Le 14 juillet 1789 à Paris, au début de l'après-midi, d'innombrables badauds sont venus de tous les côtés pour assister au spectacle de la prise de la Bastille. On a signalé la présence de nombreux ecclésiastiques et gens de cour, des carrosses avec de jolies curieuses. Le duc de Chartres et Madame de Genlis assistaient au spectacle depuis la terrasse du jardin de Beaumarchais et Paméla, la fille de Madame de Genlis, circulait parmi les groupes, suivi d'un piqueur du duc d'Orléans. C'est le Moniteur qui nous annonce ces événements. Rien ne prouve que l'Avocat du Roi eût été parmi les spectateurs. Mais rien ne prouve le contraire.

Le 5 avril 1794 on a tranché la tête à 15 personnes. Danton était le dernier et Delacroix l'avant dernier. Celui-ci, au pied de l'échafaud, voulait embrasser son grand ami Danton. Ils ont été séparé brutalement par un aide-bourreau et Danton a répliqué : « *tu n'empêcheras pas du moins nos têtes de se baiser dans le panier* ». Tous les biographes d'Hérault prétendent que celui-ci avait voulu embrasser Danton. Jamais Hérault n'a été l'ami de Danton. C'était Delacroix qui avait cherché à embrasser son cher ami Danton, complice de ses affaires d'argent et de ses malversations. C'est dans le cadre du complot décrit par Sénart que Danton et Hérault ont été en quelques sortes associés mais chacun pour un but différent. Hérault, grâce à son ascension fulgurante, était devenu Président de la Convention mais n'avait jamais pu accéder au Comité de

Salut Public. Danton, qui en était membre, avait en charge les Affaires Étrangères mais n'était pas en état d'assurer personnellement les négociations pour la paix et pour l'échange de la Famille Royale car il n'avait pas l'habitude de ce milieu raffiné de la diplomatie. Héroult était le personnage idéal pour cela et avait été adjoint à la commission en tant que juriste très expérimenté pour rédiger la nouvelle constitution. Héroult a sauvé le Roi de France et Danton et Pache ont aidé, pensant l'un et l'autre devenir Régent d'une monarchie constitutionnelle sur le dos d'un petit enfant sans défense.

A la suite des exécutions de Danton et d'Héroult de Séchelles il y a eu encore beaucoup d'autres condamnations à mort dont la plus terrible était celle des « chemises rouges ». C'est probablement le chanteur Antoine Trial qui a dénoncé Madame de Sainte Amaranthe, sa fille Madame de Sartine, son fils de 16 ans et son gendre, Monsieur de Sartine. On dit généralement qu'ils ont été dénoncés par la compagne du chanteur Elleviou, amant de Madame de Sartine. Mais le chanteur Trial était ami de Simon et de Robespierre et il était aussi un surveillant particulièrement dur de la prison de la Force. Après le 9 Thermidor il a été hué par le public qui le traitait d'assassin de la citoyenne Amaranthe. Dans cette affaire, David n'était sans doute pas très loin car il avait voulu fréquenter les salons du « 50 » et Madame de Sainte Amaranthe lui avait opposé une fin de non-recevoir très ferme. Comme nous le savons déjà, pour David la vengeance était un plat qui se mangeait froid !

Mais on peut dire aussi que le bain de sang voulu par tous ces « malades » a provoqué Thermidor ? Nous connaissons tous les conditions d'arrestation du docteur Lorinet au Temple au moment de Thermidor. Le docteur Séguy a été arrêté chez lui et a été libéré bien plus vite que Lorinet. Mais quand celui-ci est enfin sorti de prison, il a quitté le Quartier Latin, la rue des Carmes et il a emménagé dans un modeste logement de la rue Saint Louis en l'Île. Le docteur Lorinet n'a jamais vraiment exercé la médecine à Paris car ayant fait son doctorat à Montpellier, il n'était pas Docteur Régent de la faculté de médecine de Paris. En revanche, il a eu plusieurs postes de « juge » dans différents tribunaux de quartier de Paris, sans doute avec des revenus très modestes. Sa vie dans l'Île Saint Louis n'a attiré l'attention de personne. Jusqu'à la débâcle de l'Empire. Nous verrons cela plus tard.

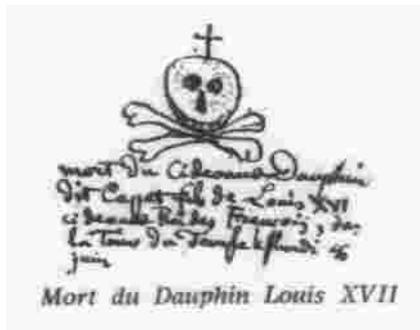
Retournons maintenant dans la grosse Tour qui a encore des secrets. Le lendemain de Thermidor, très tôt le matin, le vicomte à l'ail ira visiter les enfants du Temple. Le gardien Laurent aura bientôt un adjoint, Gomin, qui habite l'Île Saint Louis, rue Saint-Louis-en-l'Île où son père est tapissier. Il avait été chaudement recommandé par l'ex-marquis Fenoyl, commandant de la Force Armée de la section, étant un ami d'enfance du marquis. L'hôtel particulier de Fenoyl était au 23, quai d'Anjou, avec une cour et des écuries jusqu'à la rue Saint-Louis-en-l'Île. Une recherche est en cours pour savoir si les Gomin habitaient chez le marquis que nous rencontrons dans la piste auvergnate.

Le 8 juin 1795, nous n'ignorons rien des choses qui se passeront lors du décès de l'enfant du Temple. On continue de porter de la nourriture et des médicaments, on enferme le porte-clefs et on consigne le docteur Pelletan. Normalement Lasnes qui a personnellement assisté à la mort de l'enfant doit aller déclarer le décès à l'État Civil. Le commissaire civil de garde ce jour là s'appelle Guérin. Il doit accompagner Lasnes. Celui-ci fera tout son possible pour éviter de faire la déclaration le jour même. Elle sera remise au lendemain 9 juin. Le commissaire civil de garde sera Rémy Bigot, de la section des Droits de l'Homme dont Lasnes est le commandant de la force armée et Bigot le capitaine. Quand nous voyons la signature sur l'acte d'état civil nous comprenons que ce n'est pas le vrai Rémy Bigot qui a signé mais Joseph Olivier Bigot qui n'a pas mis son prénom et qui a ainsi pris l'identité du Bigot de Paris. Joseph Olivier Bigot était notaire de son état, maire de la commune de Bréal (50 habitants dont 48 ne sachant ni lire ni écrire). Bréal était très près du château du Mollant (près de Rennes) qui appartenait au comte de Boberil dont Joseph Bigot était l'homme de confiance et l'intendant. Nous sommes là dans la chouannerie avec le comte de Puisaye et avec l'aide apportée constamment par Bigot pour des certificats de non-émigration et pour des achats de biens saisis grâce à des prête-noms. Le notaire Bigot a été emprisonné plusieurs fois et c'est ainsi que nous trouvons sa signature sur des pétitions signées par lui avec des camarades. Ces documents se trouvent aux AN. Et en tant que maire il y a aussi sa signature sur l'état civil de Bréal, conservé aux AD d'Ille-et-Vilaine.

Mais Lasnes comment a-t-il trouvé Bigot ? Ou Bigot comment a-t-il trouvé Lasnes ? Dans sa jeunesse Lasnes servait aux Gardes Françaises sous les ordres du marquis de La Moussaye. Celui-ci avait pris le grenadier Lasnes sous sa protection. Pendant un congé, Lasnes avait fait un assez long séjour en Bretagne. Un La Moussaye était avec Puisaye à Quiberon. Le comte de Puisaye avait un frère à Paris qui avait peut être adressé le notaire Bigot à Cubières pour vérifier qui était enfermé dans la cage vitrée. Bigot avait logé chez le marquis de Puisaye à Paris qui habitait au n° 13, rue du Théâtre Français, section Marat, dans la gueule du loup ! Cubières avait obtenu sa démission « provisoire » le 17 avril 1794, peu de temps après la mort d'Héroult. A partir de cette date plus de Cubières à la Commune pour faire un petit échange de nominations pour la garde. Depuis Thermidor, les commissaires civils sont nommés d'une autre façon. Le comte de Puisaye et le marquis de La Moussaye qui possédait un bien sur la commune de Bréal se sont peut-être rappelé le grenadier Lasnes. Mais La Moussaye connaissait sans doute Fenoyl qui avait fait carrière aux Gardes Françaises de la Maison du Roi. Gomin est entré au Temple par le marquis de Fenoyl qui était commandant de la Force Armée de l'Île-Saint-Louis. Lasnes était connu comme modéré et plus tard il habitera l'Île-Saint-Louis, rue Le Regrattier, en plein fief royaliste. Sous le Directoire, Lasnes était devenu concierge du Temple mais a été révoqué comme royaliste.

La dangereuse intervention du faux Rémy Bigot, notaire de son état et versé dans la connaissance des lois a permis de fausser l'acte, en présence de l'officier public Robin qui le croit régulier. Cet acte prétend

certifier la mort de Louis XVII. Jamais les royalistes n'auraient envisagé une action aussi risquée sans être persuadés que le petit Roi était vivant car nous sommes là dans la première intervention nécessaire pour le rétablissement de son état civil.



A la fin de l'iconographie vous trouverez une représentation du célèbre « memento mori » dessiné par Célestin Guittard le 8 juin 1795 avec un commentaire très bref dans son journal quotidien qui va de 1791 à 1796. Cette représentation existait déjà dans l'Égypte ancienne et va jusqu'à nos jours, via les pavillons des corsaires, les illuminés, les francs-maçons, les jésuites, etc. A Washington existe un portrait du marquis de Lafayette représenté avec son tablier de maçon à fond noir, crâne et tibias brodés au fil d'or.

Je vous laisse faire l'interprétation qui vous plaira. Personnellement j'ai retenu que Philippe le Bel n'avait jamais pu mettre la main sur les galères des Templiers au nombre d'environ 17

stationnées à la Rochelle. Ces Templiers se sont échappés et comme ils ne pouvaient plus naviguer sous le pavillon templier ils auraient hissé le pavillon à la tête de mort avec une croix sur la tête et aux tibias croisés. Ils ont ainsi gagné la liberté ayant échappé à la mort, grâce à Dieu.

Nous allons bientôt quitter la grosse Tour pour le chapitre 9 afin de nous occuper de Petit du Petit Val qui connaissait parfaitement le marquis de Fenoyl et avait commencé à faire des démarches pour rétablir l'état civil de Louis XVII.

Ouvrages consultés :

- Hérald de Séchelles par Émile Dard (1902)
- Marie-Jean Hérald de Séchelles par Georges Bernier
- Le comte d'Antraigues par Jacques Godechots
- A la recherche de Louis XVII par Paul Sainte-Claire Deville
- exposé de Monsieur Crépin du 17.06.2006 « Bigot » ? « Bigant » ?
- Notes de Topino-Lebrun sur le procès de Danton et sur Fouquier-Tinville
- Actes du Tribunal révolutionnaire-Le Temps retrouvé-Mercure de France
- Robespierre ou le délire décapité par le Docteur Pierre-Alexandre Bourson
- Mémoires inédites de Sénart
- Le baron de Batz par G.Lenotre
- Le jeu de quilles en or par Jean-Pierre Fournier La Touraille
- Louis XVII est-il mort en Auvergne ? par Jean-Claude Autruc-Laurençon
- La Révolution fracassée par le professeur Belaïche-Daninos
- La vie et les écrits de Bernard Nicolas Lorinet par Jean-Jacques Tomasso
- Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Révolution, éditions France-Empire
- Les emplois dans l'art lyrique par Pierre Lagisquet
- Être Roi. Le roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XVI par le professeur Jean Barbey
- Le caractère sacré et divin de la Royauté en France par le marquis de la Franquerie
- Lois Fondamentales et Succession de France par Jean Barbey, Frédéric Bluche, Stéphane Rials professeurs agrégés des Facultés de droit, édition 1984 ; dédicace personnelle de Jean Barbey en 1987.
- Revue d'histoire du 19^{ème} siècle : la légitimité incertaine par Paul Airiau

5. LOUIS XVIII-LÉGITIMISTE

par Jean-Pierre Gautier

1. Introduction

Les plus anciens membres de notre Cercle se souviennent avec émotion de Monsieur Bancel et de ses interventions mémorables. Pendant nos réunions, au moment où l'on s'y attendait le moins, surgissait M Bancel, qui, après avoir serré quelques mains, prenait place parmi nous, non point pour y somnoler, mais, comme le chasseur à l'affut, dans l'attente de son gibier, le moment venu, c'est à dire quand dans une discussion, une assertion qui lui paraissait infondée faisait surface, alors comme Zorro, le vengeur masqué, et en même temps Jupiter irrité, Monsieur Bancel intervenait vivement, avec une énergie impressionnante, pour rétablir sa vérité. Son interlocuteur une fois confondu, il lui arrivait d'émettre quelques regrets, non point de la vigueur de sa polémique, mais de l'impudence qu'il y avait à ne pas partager son point de vue, fondé il est vrai et il le rappelait à chaque fois sur de longues années de recherches et un relationnel prestigieux.



Alain Bancel

Mais de par ses connaissances approfondies au cours du temps, Monsieur Bancel était aussi un collectionneur avisé autant que passionné qui, heureusement, en plus avait les moyens d'assouvir cette dilection de l'Histoire qui nous possède tous.

Peu de temps après que Charron l'ait fait passer à notre grand regret sur l'autre rive du Styx, sa précieuse et remarquable collection fut mise en vente à Drouot, le 21 mai 2003, par les soins de la maison Piasa avec le titre parfaitement justifié de :

« **Souvenirs historiques autour de Louis XVII et de la Famille Royale** ».

Comme toutes les collections dont le destin final est d'être dispersée au moment des enchères, celle de Monsieur Bancel n'échappa pas à la règle qui fait que tant d'objets obtenus après tant de difficultés et de recherches finissent par être éparpillés aux quatre vents !

Mais, et c'est là que se manifeste la vie étrange des objets que Maurice Reims a si bien évoqué dans ses livres, certains d'entre eux disparaissent pour un temps ou totalement de la circulation, alors que d'autres resurgissent, parfois même régulièrement.

Nous en avons un très juste exemple avec [le lot N° 82](#) du catalogue de la vente de la collection Bancel qui a été remis en vente le 3 juillet 2014 à Bordeaux par les soins de la Société Briscadiou.SVV.M.Convert. Il s'agit de la Proclamation aux Français par le comte de Provence, futur Louis XVIII, par la grâce de Dieu, et c'est bien le cas de le dire, Roi de France et de Navarre, après l'assassinat du trop bon Roi Louis XVI, suite à un procès bolchevique avant la lettre. Outre l'intérêt d'un document manuscrit ce texte, par divers autres aspects mérité d'être mieux connu. Point n'est besoin d'abord de souligner son intérêt au plan de la Littérature. Le Roi Louis XVIII a été, et c'est incontestable un des Rois le plus cultivés que nous avons eu le bonheur de relire. Latiniste distingué, capable de lire et traduire, et comprendre Horace dans le texte, il a laissé aussi un grand souvenir dans le monde des Belles Lettres. Mais cette Proclamation émane aussi d'un diplomate consommé, par certains côtés d'un visionnaire non seulement habile, mais lucide. Enfin la philosophie politique qui s'en dégage a valu pour son époque, mais pourrait aussi bien, par certains aspects, s'appliquer à la notre.



2. Le courage et l'habileté

La grande subtilité du comte de Provence est de considérer les Français comme des brebis égarées. Il nous ramène implicitement à la parabole de l'enfant prodigue et se garde bien de les accuser eux-mêmes. Les responsables ce sont les « **prétendus libérateurs** ».

C'est vrai en partie car, en réalité ces fameux libérateurs ont déchainé dans une partie trop importante du peuple et sous prétexte de liberté, en réalité la licence, la violence, le vandalisme, le libertinage éhonté ; en un mot les plus bas instincts dont la populace s'est rendue coupable sont certes imputables à la clique philosophique de bas étage mais en même temps, il faut bien reconnaître qu'elle y a trouvé un terrain favorable qui ne demandait qu'à passer aux actes.

Il rappelle aussi un fait incontestable : la puissance usurpée. Cette usurpation étant allée cette fois très loin, jusqu'au procès cynique et injuste et pour couronner le tout l'assassinat du Roi et dans cette ligne la longue suite de crimes depuis la Famille Royale jusqu'au dernier hobereau et les braves gens de France, fidèles à la Monarchie.

Quand l'utopie devient homicide, quand l'espérance aboutit à la perversion, quand l'illusion se dissipe, avec le poids des chaînes qui commence à se faire sentir, les bons éléments commencent à réfléchir, sauf que pour revenir à la raison et au bon sens il a fallu une trentaine d'année d'épreuves douloureuses après la trop fameuse catastrophe en France et plus d'un demi siècle en Russie après la désastreuse révolution d'octobre.

Devant ce mouvement naturel de répulsion et de crainte qu'il ne produise ses effets en ramenant les esprits vers l'empire de nos antiques lois, l'ultime ressource pour le contrecarrer sera la calomnie.

Les antiques lois dont il est question sont les Lois fondamentales du Royaume qui, grâce à nos Rois, à notre Noblesse toujours et encore prête à verser son sang sur les champs de bataille, au labeur du tiers-état, ont façonné, au cours des siècles, cette France qui fut la nôtre et qui disparaît à grands pas sous l'influence d'un régime inadéquat, de partis corrompus, sans oublier les coquins qui souhaitent sa disparition, au profit d'une fusion dans un plus vaste ensemble hétéroclite.

La calomnie, cette arme des lâches, comme nous précise Larousse, est intemporelle et sévit certainement depuis l'origine du langage. Elle est aussi universelle mais encore plus active dans des périodes de troubles ou les précédant. Ainsi le XVIII^{ème} siècle finissant a vu émerger une infinité de pamphlets dirigés contre les grands de ce monde.

Faut-il rappeler tous ceux, plus abjects les uns que les autres à l'encontre de la Reine de certains courtisans etc. Le siècle précédent nous avait déjà laissé des Mazarinades, souvent infondées mais le suivant

s'est surpassé dans ce domaine ! Le grand air connu du Barbier de Séville peut s'appliquer dans une certaine mesure au « pauvre diable » mais la plupart du temps, ce sont les puissants qui sont visés par les armes que constituent, à la base, la haine, l'envie, la jalousie, et en même temps le mensonge et la dérision.

Dans la pensée du Roi, ce qui empêcherait ses peuples de se rallier naturellement à la traditionnelle Monarchie, ce serait la calomnie ou plus exactement sa continuation car elle était déjà en route de puis bien longtemps, grâce, si l'on peut dire aux officines des Pays Bas et aux colporteurs bien plus dangereux que les loups dans les campagnes, en y répandant le poison subtil de la subversion.

Il évoque aussi les brillantes chimères qui ne résistent pas à l'épreuve des faits. S'il fallait dresser le catalogue de toutes les utopies, il faudrait lui adjoindre celui des catastrophes qui n'ont pas manqué de se manifester lors de leur application.

3. La contre façon et l'art de la tromperie

- L'évocation de Louis XVII
- Le recours à la Religion
- Le mea culpa
- Orléans le Régicide au pilori

L'auguste et malheureux enfant, c'est ainsi, à juste titre, que le futur Louis XVIII, qualifie le petit Louis XVII, Roi de France et de Navarre depuis l'assassinat de son père le 21 janvier 1793, date à jamais maudite et la plus triste de l'année !

Mentionnant aussi l'enchaînement inouï d'infortunes qui l'a placé sur le trône, il énonce une grande vérité. Qui en effet aurait pu prévoir l'évolution d'un pareil destin qui étonne encore après plusieurs siècles sans exemples aussi importants.

La Fortune, cette divinité antique, incarnation du hasard et qui avance les yeux bandés, nous a apporté aussi et positivement, cette fois là, un autre événement tout à fait imprévisible quelques années précédentes quand l'Aigle était encore à son apogée : La Restauration de la Monarchie en la personne de celui qui l'évoque déjà en 1793 et qui n'a jamais cessé d'y croire d'abord et de l'incarner ensuite.

Dans ces circonstances tragiques, nous pouvons croire, nous aussi, à la sincérité du comte de Provence. Par contre là où il est beaucoup moins crédible c'est dans son apologie de la Religion :

« Nous voulons vous rendre à notre Sainte Religion qui seule peut vous rendre meilleurs dans le temps et heureux dans l'éternité ».

La Sainte Religion en question nous enseigne aussi que seul Dieu peut sonder les reins et les cœurs, mais par contre les témoignages historiques qui nous ont été laissés au sujet de Louis XVIII ne nous laissent guère de doutes quant à sa religiosité. Il est plutôt présenté comme un sceptique voire un athée bien marqué d'une certaine façon par le philosophisme du XVIII^{ème} siècle.

Dans ce contexte il fait aussi allusion aux pages admirables du Testament du Roi Louis XVI et des consignes sublimes qu'il prescrit à son fils, ce qui amène un curieux mea culpa en réalité très politique :

« Nous savons (sic) que le régime de l'administration, semblable à toutes les autres institutions humaines, était souillé de plusieurs abus, le désir du feu Roi était de les détruire, c'est aussi le nôtre ».

On peut trouver en cela la préfiguration de la Charte, mais la suite nous ramène implicitement à la religion avec la parabole de l'enfant prodigue :

« La justice du Roi ne frappera qu'un petit nombre de grands coupables et il regardera comme ses enfants, ceux qui reviendront de leurs erreurs ».

Le comte de Provence ne met pas tout les révolutionnaires dans le même sac, et il distingue clairement ceux qui se sont trouvés abusés et pouvant accéder à la repentance, retrouvant par là même une place honorable, des quelques scélérats qui ont souillé la face de notre Patrie.

A propos de scélérats le duc d'Orléans, ex citoyen-égalité, est justement cité en exemple et il faut bien reconnaître que cette diatribe était amplement méritée par ce conspirateur forcené et régicide de surcroît.

Quant à ce que Louis XVIII pensait vraiment de ses sujets redevenus fidèles on trouve une indication dans le Louis XVIII de Gérard Walter qui cite Montgaillard relatant dans ses souvenirs une indication d'un Garde du corps le jour du retour solennel du Roi à Paris en 1814 alors qu'il envoyait des volées de baisers à ses sujets bien aimés, il aurait murmuré : *« Les scélérats, les jacobins, les monstres ! ».*

4. La défense de la Légimité

Alors que tant d'historiens de valeur inégale et tant de commentateurs se sont fait un petit plaisir, digne il est vrai des moutons de Panurge, en critiquant à boulets rouges les Émigrés, le comte de Provence dans la proclamation qui nous occupe explique leur rôle ô combien positif et si souvent héroïque :

« Les Émigrés se sont armés pour la France et non pas contre elle ».

A leur tête il rappelle le rôle éminent de la Maison de Condé. Est-il besoin de préciser ici les efforts méritoires du Prince de Condé qui sans désespérer joua en ce temps là le même rôle remarquable pour la cause sacrée de la Monarchie que Clémenceau pour la France, pendant la guerre de 1914. Ceux de son fils, le duc de Bourbon, qui fut blessé au combat, de son petit fils le duc d'Enghien, brillant général de cavalerie, victime d'une infâme conspiration politique dont la responsabilité ne saurait être imputée complètement à Napoléon.

N'oublions pas non plus le rôle positif du comte d'Artois, même si les buts qu'il recherchait ne furent

jamais atteints, ni la présence à l'Armée des Émigrés des ducs d'Angoulême et de Berry, ni le soutien constant vis à vis de son oncle de la nouvelle Antigone, Madame Royale, duchesse d'Angoulême.

La geste des Émigrés est tout à fait remarquable au plan militaire même si leurs efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès. Ils ont été bridé la plupart du temps par les commandements étrangers qui ne souhaitaient pas vraiment le succès de leur entreprise craignant par dessus tout que la France affaibli par les troubles révolutionnaires ne retrouve, grâce à eux, sa traditionnelle puissance en Europe. Ce calcul diplomatique s'est par la suite avéré caduc en raison des talents d'un lieutenant d'artillerie des armées du Roi, un certain Napoléon Bonaparte, le plus grand Capitaine de tous les temps qui leur à taillé des croupières, en particulier à l'Autriche, dont le démantèlement de la France était la pensée favorite.

Par contre les mêmes commandants étrangers étaient bien contents de les trouver pour des missions de sacrifice, combats d'arrière garde, retraites à protéger etc., de la façon dont nous, plus tard avons utilisé notre Légion Étrangère.

On peut aussi souligner, contrairement à certains historiens à œillères ou aveuglés par le zèle et parti pris révolutionnaire souvent si rémunérateur, que contrairement à leurs assertions mensongères les Émigrés, presque tous déjà Officiers du Roi ou plus jeunes recrues mais provenant des mêmes familles et dans le même état d'esprit, ont souvent servi, avec mérite et succès, et dans des grades élevés au sein des armées des principales nations de l'Europe, ce qui implique, n'en déplaise à certains, une incontestable valeur militaire.

Le recours à l'étranger a souvent été condamné par les bonnes âmes, mais comme les montagnes il présente deux versants. L'opportunisme les fait se ranger dans un camp ou au contraire dans un camp adverse selon le résultat des circonstances. Notre génération a aussi connu ce genre de miracle !

Monsieur, en diplomate avisé était bien conscient de ce problème et n'a pas manqué de justifier cette attitude :

« Nous avons sollicité le secours des puissances étrangères, parce que les tyrans qui oppriment encore aujourd'hui la France, s'étant saisis de toute la force publique, nous n'en trouvons plus dans le Royaume qui put aider les gens de bien à secouer le joug dont ils étaient accablés ».

En ces jours de colère le terme de tyran injustement attribué souvent par les carmagnoles au bon Roi Louis XVI, c'étaient les jacobins et autres révolutionnaires de tous poils qui le méritaient autant que les sinistres hordes de sans culottes qui ont trop bien suivi leurs instructions mortifères !

5. L'unique désir du comte de Provence et son triomphe tardif

La péroraison de ce discours en forme de proclamation d'autant plus solennelle dans les tragiques circonstances où elle est écrite, résume la pensée du futur Louis XVIII telle qu'il souhaite qu'on la connaisse, en qualité de frère du feu Roi et après lui chef de famille. Mais sachant que *« la parole à été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée »*, n'ayant pas à faire à un naïf, on peut considérer le vœu émis par le futur Roi avec une once de restriction mentale :

« Enfin notre unique désir est de rendre au Roi, notre neveu, sa Couronne pure et intacte, à l'État son culte, ses Lois et sa splendeur, à vous le bonheur dont vous êtes privés depuis trop longtemps ».

Le rétablissement de la Monarchie constitue certes pour le comte de Provence un impératif catégorique indéniable ; par contre rendre la Couronne à son neveu est beaucoup moins évident, compte tenu de la politique qu'il a mené toute sa vie pour accéder lui-même au Trône.

Là où l'on peut vraiment douter de ses intentions c'est quand il souhaite, ostensiblement, qu'on rende à l'État son culte. En réalité en bon philosophe du XVIII^{ème} siècle, et disciple d'Horace qu'il connaît sur le bout des doigts, là n'est pas son souci principal, par contre l'incidence politique mérite qu'on s'y arrête.

Par contre le rétablissement des Lois, qu'il effectuera remarquablement avec la Charte et ses nuances en 1814, confirme son intelligence politique, particulièrement en regard de son auguste frère et successeur, le comte d'Artois qui, ès qualité de Charles X, fut loin d'avoir les mêmes qualités !

Enfin, c'est le bonheur retrouvé que le futur Roi promettait à ses peuples. C'est là une notion bien subjective mais il n'en reste pas moins que sous l'Ancien Régime la conscription n'affectait pas encore toutes les couches de la société et que le paysan ou l'artisan pouvait encore poursuivre tranquillement ses activités. Lors de la trop fameuse catastrophe ce fut un peu le triomphe de cette institution qui fut beaucoup plus tard très mal supportée, si bel et si bien qu'il fallut revenir à une armée de métier.

Ce qui est encore plus curieux, c'est que l'ancienne structuration géographique par départements commence elle aussi à être remise en question au profit d'unités plus étendues. Mine de rien et sans le dire ouvertement on en revient aux Provinces.

Même si les romantiques pleurnichards et grincheux n'arrêtaient pas de geindre, il n'en reste pas moins qu'au niveau de la France, la Restauration rétablit enfin la paix et les finances après tant d'années de guerre. Dans une certaine mesure elle arrêta aussi la décadence des mœurs, et une certaine prospérité. Elle fit sans doute aussi réfléchir les pauvres hères qui croyaient que le chamboule-tout leur apporterait l'aisance. Après plusieurs siècles et malgré la trop fameuse catastrophe, les gueux sont toujours des gueux, même si on leur prêche sans arrêt le contraire.

« Le bonheur humain est composé de tant de pièces qu'il en manque toujours » a écrit Bossuet.

Pour beaucoup de contemporains du Roi Louis XVIII, le bonheur n'était plus de vivre mais de survivre.

6. Conclusion

C'est par un grand coup de chapeau à Monsieur Bancel et à de nombreux collectionneurs qui comme

lui ont su recueillir de grands témoignages du passé, que ce soient des autographes ou d'autres objets que nous souhaitons conclure cette petite étude.

Nous avons trouvé un caractère élevé et émouvant dans cette proclamation écrite dans des circonstances dramatiques qui, sont souvent le lot de notre pays dont le chemin est semé d'embûches et qui se modifie à chaque fois par secousses dans un parlementarisme beaucoup moins bien assimilé par nous que par nos amis Anglais.

Dans ce domaine l'histoire nous ramène à la politique qui nous reconduit à la théologie car comme il est écrit que tous les chemins mènent à Rome, les desseins de Dieu sont impénétrables.

Qui pouvait prévoir pendant les horribles moments de la trop fameuse catastrophe, un retour possible des Lys ?

L'espérance est une vertu et Dieu voulant, il lui arrive de réaliser sa finalité.



Texte tiré du catalogue de la vente Bancel :

82. LOUIS XVIII (1755-1824). MANUSCRIT autographe d'une PROCLAMATION AUX FRANÇAIS, [après le 21 janvier 1793] ; 3 pages in-4. 5.000/6.000 €

IMPORTANT DOCUMENT HISTORIQUE APPELANT LES FRANÇAIS A RETABLIR LE TRONE ET L'AUTEL, écrite par le nouveau Régent du Royaume après l'exécution de Louis XVI.

« Vous avez senti tout le poids des chaînes dont vos prétendus Libérateurs vous ont accablés, ils sentent s'échapper de leurs mains, à mesure que votre illusion se dissipe cette puissance usurpée qui leur est si chère, ils n'espèrent plus vous séduire par leurs brillantes chimères, une seule ressource leur reste encore, ils la saisissent et cette ressource, c'est la calomnie. Ils savent bien que le jour où vous serez retournés sous l'empire de nos antiques Lois, votre bonheur renaîtra avec elles et qu'alors leur tyrannie sera détruite à jamais, ils ne peuvent plus arrêter ce mouvement de vos cœurs toujours Français qui vous ramène vers votre Roi ». Il fait un portrait touchant de l'auguste et malheureux enfant [LOUIS XVII] qu'un enchaînement inouï d'infortunes a placé sur le trône, qui se forme il l'école du malheur, et qui médite sans cesse l'immortel testament du plus infortuné des monarques afin de préparer le bonheur de tous ceux qui se succéderont sous son règne. Cependant on calomnie sa race, on calomnie les premiers ordres de l'État, on calomnie ceux qui n'acceptent pas le mensonge et l'erreur... Il est de son devoir d'exposer la vérité : « Nous voulons vous rendre à notre sainte Religion qui seule peut vous rendre meilleurs dans le temps et heureux dans l'éternité. Nous voulons vous rendre à la Monarchie, à notre antique Constitution, parce que nous sommes convaincus [...] qu'elles seules peuvent vous rendre heureux et votre bonheur fut et sera toujours le plus cher objet de nos vœux. Nous savons que le régime de l'administration ; semblable à toutes les autres institutions humaines, étoit souillé de plusieurs abus, le désir du feu Roi notre frère étoit de les détruire, c'est aussi le nôtre ». Il les assure que la justice du Roi ne frappera qu'un petit nombre de grands coupables, et qu'il regardera comme ses enfants, ceux qui reviendront de leurs erreurs. « Nous sommes François, nous n'avons pas cessé de l'être ; c'est non plus beau titre et les crimes dont quelques scélérats ont souillé la face de notre Patrie. ne nous font pas plus rougir d'être son fils, que les crimes du Duc d'ORLÉANS ne nous font rougir d'être issus du sang de Henri IV. Nous avons sollicité le secours des Puissances étrangères, parce que les Tyrans qui oppriment encore aujourd'hui la France, s'étant saisis de toute la force publique, nous n'en trouvions plus dans le Royaume qui pût aider les gens de bien à secouer le joug dont ils étoient accablés. [...] Enfin notre unique désir est de rendre au Roi notre neveu sa Couronne pure et intacte, à l'État son culte, ses Loix et sa splendeur, à vous le bonheur dont vous êtes privés depuis trop longtemps » ... Ces sentiments sont partagés par son frère; ses enfants et leurs cousins de la maison de CONDÉ, et par les émigrés qui se sont armés pour la France, et non pas contre elle... « Achevez donc l'ouvrage que vous avez commencé, secouez tout à fait le joug de vos Tyrans, relever ces Autels où nos pères ont si longtemps adoré Dieu, relevez le Trône, replacez y

ce Roi que la Providence vous a si miraculeusement conservé au milieu des dangers qui entourent son enfance, faites voir à l'Univers comment les François rendus à eux-mêmes savent effacer des erreurs qui ne furent jamais celles de leurs cœurs, jetez vous avec confiance dans ces bras paternels que nous ne cessons de vous tendre ».

Exposition Louis XVII (n° 307).

6. L'ADN BOURBON ET LA TÊTE D'HENRI IV

par le Pr Lucotte

Le Professeur Lucotte revient sur ses récentes études sur :

L'ADN d'Hugues de Bourbon (Février 2014)

L'ADN Karl Wilhem Naundorff (Juillet 2014)

Il nous retrace ensuite les différentes études qui ont été menées sur la tête "dite d'Henri IV" et les conclusions qui en ont été tirées.

7. QUESTIONS DIVERSES

Louis XVII et le prix Nobel :



Le 9 octobre dernier Patrick Modiano a reçu le prix Nobel de littérature.

Il faut savoir qu'en 1989 il avait publié aux éditions Gallimard un roman intitulé *Vestiaire de l'enfance* :

Jimmy Sarano vit seul dans une ville du littoral écrasée de chaleur, quelque part « du côté de Tétouan, de Gibraltar ou d'Algésiras ». Cosmopolite, cette grande cité permet l'anonymat. La vie que l'écrivain Jean Moreno, devenu Jimmy Sarano, s'y est fabriquée, toute de répétitions, lui permet de vivre dans un éternel présent, loin du passé parisien qu'il a fui. Devenu feuilletoniste pour Radio-Mundial, il écrit les aventures de Louis XVII, planteur à la Jamaïque depuis son évasion du Temple. L'histoire peut ne pas avoir de fin et traduit son obsession.

C'est le thème de la survie des personnes disparues, l'espoir de retrouver un jour ceux qu'on a perdus dans le passé. L'irréparable n'a pas eu lieu, tout va recommencer comme avant. « *Louis XVII n'est pas mort. Il est planteur à la Jamaïque et nous allons vous raconter son histoire* ». Cette phrase, Sirvent la prononce chaque soir, au début du feuilleton, et l'on entend le ressac de la mer en bruit de fond, et quelques soupirs d'harmonica. Il est affalé devant son micro, le col de sa chemise bleue grand ouvert, et il profite des intermèdes pour boire, au goulot, cette eau minérale dont il ne se sépare jamais, aussi lourde et aussi indigeste que du mercure.

Prochaine réunion : 6 décembre

La séance est levée à 17h15.

Le Secrétaire Général

Édouard Desjeux